



Bruxelles, le 1<sup>er</sup> juin 2026

CM 3003/26  
OJ CONS  
SOC  
EMPL  
SAN  
CONSUM  
PARLNAT

## CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Emploi, politique sociale, santé et consommateurs)

ECCL, Luxembourg

16 juin 2026 (10:00)

### **Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)**

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"


- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

### **Délibérations législatives**

**(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)**

Acte législatif européen sur les biotechnologies I - Directive  
*Orientation générale*  17103/25

Acte législatif européen sur les biotechnologies I - Règlement  
*Débat d'orientation*  16945/25 + ADD 1

Règlement visant à simplifier les règles relatives aux dispositifs médicaux et aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro  
*Rapport sur l'état des travaux*  16919/25 + ADD 1

## Divers

- a) Propositions législatives en cours d'examen (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) ☐☐C
- Règlement sur les médicaments critiques 6872/25  
*Informations communiquées par la présidence*
- b) Conférences de la présidence ☐2  
*Informations communiquées par la présidence*
- c) Négociations en vue d'un accord international sur la prévention des pandémies et la préparation et la riposte à celles-ci  
*Informations communiquées par la présidence et par la Commission*
- d) Programme de travail de la prochaine présidence  
*Informations communiquées par l'Irlande*

o

o   o

### p. m:

**Déjeuner ministériel sur le thème "Renforcer la résilience de l'Europe dans le domaine pharmaceutique et son autonomie stratégique".**

- 
- ☐ Première lecture  
☐ Sur la base d'une proposition de la Commission  
☐ Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

---

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: [access.general@consilium.europa.eu](mailto:access.general@consilium.europa.eu)